

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 2067 rendant exécutoire les délibérations n°5 244 et 245/6° L

n° 2067

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 31 décembre 1965
Numéro JO n° 2 du 01/02/1966	Date du numéro 1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 22 décembre 1965 : — n° 244/6° L autorisant M. le Chef du Territoire à passer un acte d'acquisition amiable pour l'achat à la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de Djibouti de deux parcelles de terrain sises à Djibouti et faisant partie du titre foncier n° 201 : — n° 245/6°L autorisant le Chef du Territoire à se porter acquéreur d'un bâtiment en dur, sis à As-Eyla.